Réunion du conseil d'administration du 17/05/2019

Lieu : LOWLAND FREEDOM
Présents : Edith Poplimont, Martine Poplimont, Claude Poplimont, José Billi, Jean Jacques Charlier, Marc Béteille, Thierry Klein
Invités : Régine Gilbin
Excusé : Thierry Gilbin, Jean François Cellier
Ouverture de la séance à 19H00

Ordre du jour :

1- Point financier
2- Point sur les spectacles
3- Tarifs des spectacles
4- Commande de vêtements
5- Demande des droits d'accès au site pour Marc
6- Forum des Associations
7- Point CD
8- Réalisation d'une feuille de route et d'une feuille de présence
9- Comptes rendus de l'Assemblée Générale 2019 et du dernier Conseil d'Administration
10- Questions diverses

1) Point financier

Le trésorier donne lecture des comptes à la date du CA
Compte courant : 2651.10€
Livret : 1356.09€
En caisse : 136.96€
Suite à la dernière Assemblée Générale et au changement de composition du Bureau, un rendez-vous a été pris avec le chef d'agence du Crédit Mutuel dont dépend l'Association le samedi 18 mai 2019. Y participeront : Claude Poplimont nouveau Président, Jean François Cellier Trésorier et José Billi Trésorier adjoint.

2) Point sur les spectacles

Concerts à venir : 19/05/2019 Fête de la Bretagne à Betheny
25 et 26/05/2019 Rotary Club
14/06/2019 Chigny Les Roses
05/10/2019 Ecly
20/10/2019 Arcy Sur Aube
17/11/2019 Damery

3) Tarifs des spectacles

Tarifs 2019 : 160€ pour 1 partie de 30 minutes
270€ pour 2 parties de 30 minutes
340€ pour 3 parties de 30 minutes
400€ pour 4 parties de 30 minutes
Au-delà de 4 parties, à négocier.

Actuellement, on s'aperçoit que beaucoup d'associations demandant une prestation essaient de négocier les prix. Devant cet état de fait, le CA décide que le prix de la prestation pourra être négocié à hauteur maximale de 10%. Les frais de déplacement seront quant à eux non négociables.
Actuellement sur les contrats était mentionnée l'heure du concert, dorénavant l'heure de RV figurera également. De plus, même pour les spectacles gratuits, il sera établi un contrat à 0€.
Pour le déplacement à Brasles, il est accordé la somme de 20€ par véhicule au lieu de 15€ proposé.

4) Commande de vêtements
Martine n'a pas encore toutes les réponses pour la commande de vêtements.
A ce jour, sont demandées : 5 vareuses, 6 marinières à manches longues, 4 marinières à manches courtes et 2 marinières à lacets.
Un rappel sera fait à la prochaine répétition.
Une demande sera faite pour le prix des broderies concernant les vêtements achetés et les vêtements déjà acquis et non brodés. La personne susceptible de réaliser ces broderies n'étant actuellement pas disponible pour raisons de santé, on attend le début de l'année 2020.

5) Demande des droits d'accès au site pour Marc
Claude prendra rendez vous avec la société LYREMO , conceptrice du site pour permettre l'acquisition des droits d'accès à Marc.

6) Forum des Associations
Thierry a retourné le formulaire d'inscription en précisant la possibilité d'avoir un stand à côté de celui de la chorale REM EN SI. Affaire à suivre.

7) Point CD
La vente de nos CD s'effectue de façon satisfaisante, à chaque concert plusieurs sont vendus grâce à Betty qui s'avère être une très bonne commerciale.
Pour le CD3, la commission a décidé de remettre le titre « avec mon harmonica » avec une musicalité plus harmonieuse, notamment au niveau de l'harmonica.
Edith s'attachera à choisir les solistes de manière à avoir un accord entre les voix.
Les journées dédiées aux répétitions ne pourront pas avoir lieu dans une salle municipale suite à une décision de la ville qui souhaite louer les salles pour le weekend entier. Marc propose de demander la possibilité d'utiliser la salle de conférences du CREPS.

8) Réalisation d'une feuille de route et d'un feuille de présence
Une feuille de route sera établie pour chaque concert et envoyée par mail à chaque participant. Elle contiendra les informations suivantes :
Date et adresse du concert
Les chants interprétés
Nom et téléphone du contact
L'heure et le lieu de rendez vous
La tenue vestimentaire
L'installation de la sono dans le cas où elle est demandée
Si déplacement hors Reims et ses environs, l'organisation du covoiturage et si nécessaire le lieu de restauration voir d'hébergement.
Une feuille de présence sera établie avant chaque spectacle. Chaque membre du groupe y cochera la case « présent ou absent ». Cette feuille permettra à Edith d'organiser au mieux les répétitions en fonction des présents.

9) Compte rendu de l'Assemblée Générale 2019 et du dernier Conseil d'Administration
Le secrétaire donne lecture des deux comptes rendus aux membres du CA. Ceux-ci sont validés à l'unanimité.

10) Questions diverses :
Vente des CD au Phare de Verzenay
Claude prendra contact avec la directrice pour établir un contrat pour la vente des CD car à partir de 2019, les CD seront payés à Mâles de Mer dès la réception de ceux-ci au Phare.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 20h45
Prochain CA, le 10 juillet à 19H00. Lieu à définir.

Le Secrétaire Le Président